

**Conseil
Municipal
Du
24/09/2007**

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20
heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le 17/09/2007
et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **10**

Président de séance

**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

M. Bruno MICHEL

**DELIBERATION
N° 47**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
/ 2007
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2007
A la porte de la Mairie

Annexes :

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

COMMUNE DE VILLEPAROIS

* * *

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE SEPT, le 24 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M. BERSOT Alain, M. BOURGEOIS Michel, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre, M. ROCHE Patrice, M. VINCENT Olivier.

ETAIENT EXCUSES

OU ABSENTS :

Mme GARNIER Martine

M BAGUET Thierry

Pouvoir donné à :

M. POUGET Jean-Pierre

**Lotissement « Les coteaux de la Roche »
Plan de financement
Prix de vente des parcelles**

Rapporteur : Le Maire

Le dossier administratif du futur lotissement communal « Les coteaux de la roche » est maintenant finalisé.

Après instruction par le service urbanisme de la Communauté de Communes de l'agglomération de Vesoul et avis des administrations concernées, j'ai signé l'autorisation de lotir le 5 juillet 2007.

Nous avons également reçu le 26 février 2007 récépissé de déclaration du dossier «Loi sur l'eau » que nous avons transmis à la police de l'eau.

La consultation des entreprises est maintenant terminée et les ordres de démarrage des travaux ont été donnés.

La plupart des dépenses étant maintenant connues, je vous propose d'arrêter le plan de financement et de fixer le prix de vente des parcelles.

Je vous rappelle que par délibération n°9 du 29/03/2006, nous avons assujéti ce lotissement au régime de la TVA

Décision :

Exprimées 9
Abstention : 0
Contre : 0
Pour 9

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Approuve et arrête le plan de financement suivant du futur lotissement « Les coteaux de la roche »

Commune de Villeparois - Projet de lotissement "Lieudit La Roche"						
Plan de financement au 25/09/2007						
Dépenses		Recettes				
	Montants HT	Lots	Surfaces estimées	PU HT	Prix de vente fixé par le conseil municipal TTC	Montants HT
Acquisition des terrains	116 722.26 €	Surfaces constructibles				
Acquisition des parcelles 585 587 579 458	48 780.00 €		9 781			392 374.58 €
Frais d'acte	1 240.57 €	1	2 058	29.26 €	35.00 €	60 225.75 €
Acquisition des parcelles 520 578	65 424.00 €	2	955	45.99 €	55.00 €	43 917.22 €
Frais d'acte	1 277.69 €	3	977	41.81 €	50.00 €	40 844.48 €
ETUDES	30 928.56 €	4	1 083	41.81 €	50.00 €	45 275.92 €
Géomètre (Levé topographique, parcellaire, permis)	850.00 €	5	1 049	41.81 €	50.00 €	43 854.52 €
Phase diagnostic	4 520.00 €	6	1 025	41.81 €	50.00 €	42 851.17 €
Etude géotechnique	2 092.16 €	7	1 369	41.81 €	50.00 €	57 232.44 €
Etude "loi sur l'eau"	3 000.00 €	8	1 265	45.99 €	55.00 €	58 173.08 €
Maîtrise d'œuvre	12 031.66 €					
Etude France Télécom	934.74 €	Surfaces non constructibles				
Mission SPS	1 500.00 €					26 507.11 €
Bornage	6 000.00 €	1	873	2.09 €	2.50 €	1 824.83 €
FRAIS DIVERS	1 000.00 €	2	-	2.09 €	2.50 €	- €
Publicité	1 000.00 €	3	1 836	2.09 €	2.50 €	3 837.79 €
CHARGES FINANCIERES	5 000.00 €	4	1 773	2.09 €	2.50 €	3 706.10 €
Intérêts sur ligne de trésorerie	5 000.00 €	5	1 966	2.09 €	2.50 €	4 109.53 €
TRAVAUX	265 230.87 €	6	3 004	2.09 €	2.50 €	6 279.26 €
Travaux de viabilisation	159 087.00 €	7	3 229	2.09 €	2.50 €	6 749.58 €
Electrification et réseaux secs	12 162.14 €	8	-	2.09 €	2.50 €	- €
Eclairage public	10 114.70 €					
Travaux de finition et aménagement divers	52 717.08 €					
Travaux de terrassement pour réseau d'eau pluviale transféré sur marché FCTP/DDA	17 430.05 €					
Travaux transférés sur marché FCTP/DDA d'extension et de déplacement du réseau d'eau	13 719.90 €					
Totaux	418 881.69 €					418 881.69 €

- Fixe le prix de vente du terrain constructible à :
 - 35 €TTC pour le lot 1,
 - 50 €TTC pour les lots 3, 4, 5, 6, 7
 - 55 €TTC pour les lots 2 et 8
- Fixe le prix de vente du terrain non constructible à 2.50 €TTC

Le prix de vente définitif du m² moyen des parcelles sera calculé après bornage des lots par un géomètre expert.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS